

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 modifié relatif à la réaction au feu
des produits de construction et d'aménagement
Laboratoire pilote agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 05/02/99 modifié)

N° RA19-0094

Valable 5 ans à compter du 23 avril 2019.

Matériau présenté par : PEINTURES LAGAE
125 avenue Victor Hugo
93300 AUBERVILLIERS
FRANCE

Marque commerciale : Acryflam M0

Description sommaire :
Revêtement essayé appliqué sur support M0 non-isolant.
Peinture ignifugée en phase aqueuse à base d'acrylique appliquée en 1 ou 2 couches à raison de 250 g/m²
humide au total.
Aspect : mat.
Coloris : divers.

Nature de l'essai : Essai par rayonnement
Détermination de la chaleur de combustion (PCS)

Classement(s) :	- Sur support M0 non isolant	M0
	- Sur plaque de plâtre cartonnée M1	non déterminé
	- Sur panneau M1 de particules de bois	non déterminé

Durabilité du classement (Annexe 2 – Paragraphe 5) : Non limitée a priori.
Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais N° RA19-0094 annexé.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens du code de la consommation. Seul le rapport électronique signé avec un certificat numérique valide fait foi en cas de litige. Ce rapport électronique est conservé au CSTB pendant une durée minimale de 10 ans. La reproduction de ce rapport électronique n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Fait à Champs-sur-Marne, le 03 mai 2019

**Le Responsable de l'activité
Réaction au Feu**

Signature numérique de
MARTIAL BONHOMME

Martial BONHOMME

Sont seules autorisées les reproductions intégrales du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal et rapport d'essais annexé.

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT

Siège social > 84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2
Tél. : +33 (0)1 64 68 84 12 – reaction@cstb.fr – www.cstb.fr
MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS

Trame procès-verbal.2 rev03